



# ÉQUITÉ RACIALE / COMPÉTENCE CULTURELLE



CADRE DE RÉFÉRENCE

Cadre de référence sur l'équité raciale et la compétence culturelle

© Province de la Nouvelle-Écosse, 2011

Préparé par le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse

Le contenu de la présente publication peut être reproduit en partie, pourvu qu'on ne compte pas s'en servir pour des fins commerciales et que la reconnaissance pleine et entière soit accordée au ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse. Lorsque le présent document fait mention d'un détenteur d'un droit d'auteur particulier, il faut obtenir toute permission de reproduction de l'information directement auprès de ce détenteur. Il est interdit d'extraire les photographies figurant dans ce document ou de les utiliser à toute autre fin.

**Données de catalogage avant publication**

Vedette principale au titre.

Programme d'enseignement des sciences humaines au Canada atlantique : le Canada atlantique dans la collectivité mondiale / Nouvelle-Écosse. Ministère de l'Éducation.

ISBN: 978-1-55457-427-8

1. Planification curriculaire — provinces de l'Atlantique. 2. Sciences humaines — provinces de l'Atlantique. I. Nouvelle-Écosse. Ministère de l'Éducation.

375.8071-ddc22

2011

# Préface

## Définitions

Le Cadre de référence sur l'équité raciale et la compétence culturelle s'inspire de l'approche inclusive utilisée pour la compétence culturelle. On entend par « compétence culturelle » une approche qui inculque au personnel enseignant et aux élèves de leurs classes les connaissances et la compréhension nécessaires pour réussir à communiquer avec des gens de leur milieu qui sont issus d'une culture différente. (*The Culturally Proficient School: An Implementation Guide for School Leaders*, Lindsey et coll., 2008) La compétence culturelle se veut une approche qui s'appuie sur le savoir-faire culturel. On entend par « savoir-faire culturel » une série congruente de comportements, d'attitudes et de politiques, réunis dans un système ou une agence ou utilisés par des professionnels et permettant à ce système, à cette agence ou à ces professionnels de travailler en toute efficacité dans des situations interculturelles. (Terry Cross, dans *Culturally Proficient Inquiry: A Lens for Identifying and Examining Educational Gaps*, Lindsey et coll., 2005)

## Remerciements

### **Comité consultatif sur la consultation concernant la Politique en matière d'équité raciale**

Le ministère de l'Éducation reconnaît la contribution du comité consultatif sur la consultation concernant la Politique en matière d'équité raciale ainsi que sa gérance du processus de consultation.

Paul Ash, directeur adjoint, Services afro-canadiens,  
ministère de l'Éducation

Susan Kelley, coordonnatrice du Secteur des services aux élèves,  
Cape Breton-Victoria Regional School Board

Candy Palmater, directrice, Bureau de liaison mi'kmaq,  
ministère de l'Éducation

Sylvia Parris, conseillère en éducation multiculturelle, Secteur des services aux élèves,  
ministère de l'Éducation

Steve Prest, directeur des programmes et des services aux élèves,  
South Shore Regional School Board

Kathy Rhodes, coordonnatrice du Comité sur les relations interraciales,  
la compréhension des différences culturelles et les droits de la personne (RCH),  
Strait Regional School Board

Lorraine Smith-Collins, directrice en matière de diversité, d'équité et de projets spéciaux,  
ministère de l'Éducation

**Équipe de direction de la politique provinciale en matière d'équité raciale**

Le ministère de l'Éducation souhaite également souligner la contribution des membres suivants de l'équipe de direction de la politique provinciale en matière d'équité raciale (équipe PREP) ainsi que leur engagement à l'égard de l'intégration de l'équité raciale et de la compétence culturelle à toutes les activités des conseils scolaires et du Ministère.

Paul Ash, directeur adjoint, Services afro-canadiens,  
ministère de l'Éducation

John Astephen, directeur des programmes et des services aux élèves,  
Cape Breton-Victoria Regional School Board

Jocelyn Dorrington, coordonnatrice des services culturels  
auprès des Néo-Écossais d'origine africaine,  
Chignecto-Central Regional School Board

Lisa Doucet, coordonnatrice du Secteur des services aux élèves,  
Tri-County Regional School Board

Glenn Friel, agent de communication, ministère de l'Éducation

Karen Gatien, directrice de la formation des adultes,  
ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire

Dave Jones, directeur des programmes et des services,  
Annapolis Valley Regional School Board

Susan Kelley, coordonnatrice du Secteur des services aux élèves,  
Cape Breton-Victoria Regional School Board

Alison Leverman, animatrice, planification des améliorations,  
Halifax Regional School Board

Alan Lowe, directeur administratif supérieur, Direction des écoles publiques,  
ministère de l'Éducation

Candy Palmater, directrice, Bureau de liaison mi'kmaq,  
ministère de l'Éducation

Sylvia Parris, conseillère en éducation multiculturelle, Secteur des services aux élèves,  
ministère de l'Éducation

Steven Prest, directeur des programmes et des services aux élèves,  
South Shore Regional School Board

Kathy Rhodes-Langille, coordonnatrice du Comité sur les relations interraciales,  
la compréhension des différences culturelles et les droits de la personne (RCH),  
Strait Regional School Board

François Rouleau, directeur régional (Nord-Est),  
Conseil scolaire acadien provincial

Lorraine Smith-Collins, directrice de la diversité, de l'équité et des projets spéciaux,  
ministère de l'Éducation

Louise VanWart, analyste principale des politiques, Politiques et planification,  
ministère de l'Éducation

**Des remerciements s'adressent particulièrement** au Comité sur les relations interraciales, la compréhension des différences culturelles et les droits de la personne, au comité directeur du projet AGI/Tripod et au comité directeur de la politique en matière d'équité/AGI pour l'inspiration et l'orientation qu'ils ont données à l'amorce du parcours qui a mené au présent cadre de référence.

## Contexte

En novembre 2007, s'appuyant sur des recommandations du Comité sur les relations interraciales, la compréhension des différences culturelles et les droits de la personne (RCH) et l'endossement subséquent par les directeurs des conseils scolaires, six des sept conseils scolaires anglophones de la Nouvelle-Écosse ont entrepris une recherche, le projet *Achievement Gap Initiative (AGI)/ Tripod* (initiative pour contrer l'écart dans les accomplissements par Tripod) sous l'égide du comité directeur du projet AGI/Tripod. Les travaux de recherche comprenaient l'élaboration de nouveaux sondages auprès des enseignants et des élèves, la logistique au niveau des conseils scolaires et du Ministère, l'aide à la distribution des questionnaires dans les écoles, le soutien à la formation pour l'analyse des données et les communications dans l'ensemble des milieux scolaires. Les sondages ont été menés dans un échantillon de 66 écoles en novembre 2009. Les rapports générés à partir des résultats du sondage ont été diffusés auprès du Ministère et des conseils scolaires au cours des mois de février, mars et avril 2010. Une séance de formation sur la manière d'interpréter les données et sur des moyens efficaces de diffuser les données a eu lieu en février 2010 sous la direction de deux représentants du projet AGI/Tripod. Des séances de suivi animées par des membres du personnel des conseils scolaires se sont déroulées partout dans la province.

Fondé sur une entente entre les conseils scolaires et le ministère de l'Éducation, un processus de consultation a été amorcé pour recueillir les commentaires des conseils scolaires au sujet de la politique en matière d'équité raciale et sur la façon dont cette politique recoupe le projet AGI/Tripod. Le comité consultatif sur la politique en matière d'équité raciale et sur l'AGI a soutenu le processus de consultation et l'élaboration d'un rapport s'appuyant sur les résultats des rencontres de consultation.

Le rapport qui en a découlé, *Racial Equity Policy: A Research Informed Approach* (Politique en matière d'équité raciale : une approche éclairée par la recherche), a fait ressortir de nombreuses recommandations, dont l'une pour l'établissement de l'équipe de direction de la politique provinciale en matière d'équité raciale (équipe PREP). Toutes les recommandations ont été acceptées et l'équipe de direction a été créée en juin 2010.

L'équipe PREP a préparé le cadre suivant pour orienter la mise en œuvre de toutes les composantes de la politique en matière d'équité raciale et favoriser le leadership dans le domaine de la compétence culturelle.

# Cadre de référence sur l'équité raciale et la compétence culturelle

RECOMMANDATION	INTERVENTION/MESURE
<p><b>1 a.</b> Constituer une équipe de direction de la politique provinciale en matière d'équité raciale. Donner à l'équipe un mandat de trois ans dans le cadre duquel elle coordonnera et dirigera la mise en œuvre de la politique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la formation de l'équipe de direction de la politique provinciale en matière d'équité raciale.</li> <li>• Mettre au point des plans ministériels de perfectionnement professionnel destinés aux responsables de l'élaboration des programmes scolaires, aux directeurs, aux conseillers et au personnel d'évaluation.</li> </ul>
<p><b>1 b.</b> Collaborer avec le personnel compétent des conseils scolaires et des écoles à l'intégration des résultats du projet de recherche intitulé <i>Achievement Gap Initiative</i> (initiative pour contrer l'écart dans les accomplissements ou AGI) dans les initiatives prioritaires, comme la planification des améliorations au programme scolaire, les écoles-santé, les communautés d'apprentissage professionnel, les soutiens favorisant un comportement efficace positif et le programme ÉcolesPlus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir des stratégies précises qui cadrent avec les priorités existantes et en faire part aux conseils scolaires.</li> <li>• Veiller à ce que les résultats de recherche de l'AGI soient intégrés au programme des écoles publiques et aux communautés d'apprentissage professionnel.</li> <li>• Adopter une approche collective à l'échelle des conseils scolaires fondée sur les plans de travail prioritaires des différents conseils. Veiller à ce que l'équité fasse partie intégrante de ce plan de travail.</li> <li>• Établir un réseau d'échange des travaux de l'AGI réunissant les conseils.</li> <li>• Les conseils doivent adopter les résultats de recherche ou les intégrer aux programmes et aux évaluations.</li> <li>• Examiner la possibilité de faire participer aux sondages de l'AGI les conseils scolaires qui n'ont pas encore pu le faire (Conseil scolaire acadien provincial et Halifax Regional School Board).</li> </ul>

RECOMMANDATION	INTERVENTION/MESURE
<p><b>1 c.</b> Travailler avec les secteurs au sein de la Direction des écoles publiques pour tirer parti des résultats de l'initiative pour contrer l'écart dans les accomplissements (<i>Achievement Gap Initiative; AGI</i>) dans leur soutien des programmes et des services destinés aux élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une approche de collaboration qui fait preuve d'intégration de la politique en matière d'équité raciale et des résultats de l'AGI comme éléments mesurables de toute initiative et de tout projet.</li> <li>• Sous la gouverne du dirigeant principal de la Direction des écoles publiques, animer une réunion du personnel de la Direction des écoles publiques pour faire part des résultats et discuter d'intégration et d'harmonisation avec les travaux de la Direction des écoles publiques.</li> <li>• Faire le suivi auprès des conseils scolaires quant aux progrès de l'intégration des résultats de la recherche de l'AGI.</li> <li>• Fournir aux conseils scolaires un cadre pour les aider à utiliser les résultats de l'AGI.</li> <li>• Le ministère de l'Éducation s'engagera dans des recherches sur les élèves qui réussissent pour explorer ce qui a contribué à leur réussite, le rôle de la résilience, l'incidence d'adultes inspirants, ainsi que le rôle des attentes des enseignants et des adultes.</li> <li>• Garder un accent sur les attentes des adultes et des enseignants et sur le rôle du rehaussement des attentes.</li> <li>• Apporter un appui aux conseils pour l'analyse des données de l'AGI à l'échelle de la province, des conseils scolaires et des écoles.</li> <li>• Lancer des subventions incitatives ou pour l'innovation axées sur l'amélioration et la réussite des élèves.</li> <li>• Offrir des séances pour analyser les données de l'AGI et étudier l'incidence des résultats sur les conseils scolaires et les écoles. Étudier la question : Qu'est-ce qui sera différent pour les élèves une fois que les résultats auront été entièrement traités?</li> <li>• Assurer au personnel cadre du Ministère et des conseils scolaires, ainsi qu'aux membres élus des conseils scolaires un perfectionnement professionnel pour soutenir l'application des données.</li> </ul>

RECOMMANDATION	INTERVENTION/MESURE
<p><b>2.</b> Établir un financement réservé, à mesure que les ressources deviennent disponibles, pour soutenir la mise en œuvre de la politique en matière d'équité raciale au sein du Ministère et des conseils scolaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conserver à l'avenir la subvention annuelle pour la politique en matière d'équité raciale.</li> <li>• Préconiser l'augmentation de la subvention pour la politique en matière d'équité raciale à la mesure de son utilisation par les conseils scolaires et de leurs besoins.</li> <li>• Préconiser une augmentation du financement accordé par les conseils scolaires aux relations raciales, à la compréhension interculturelle et aux droits de la personne.</li> </ul>
<p><b>3.</b> L'équipe PREP collaborera avec le dirigeant principal de la Direction des écoles publiques et avec le service des communications du ministère de l'Éducation pour élaborer une trousse de communication à l'usage du Ministère et des conseils scolaires, selon les besoins.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un communiqué de presse pour annoncer le Cadre de référence sur l'équité raciale et la compétence culturelle et l'équipe de direction de la politique provinciale en matière d'équité raciale.</li> <li>• Élaborer un programme d'éducation en matière d'équité raciale assorti de certificats sur des périodes de trois ans.</li> <li>• Communiquer avec les conseils scolaires et collaborer avec eux sur leur stratégie de communication par rapport à la mise en œuvre de la politique en matière d'équité raciale et de politiques relatives aux relations raciales, à la compréhension interculturelle et aux droits de la personne.</li> </ul>
<p><b>4.</b> Soutenir les trois conseils scolaires qui ont pris part au sondage pilote sur l'auto-identification des élèves dans leur planification stratégique pour traiter les résultats de l'analyse des données sur l'auto-identification des élèves, en fonction des résultats propres à chacun des conseils scolaires et de l'axe stratégique qui leur est propre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un modèle pour suivre le statut continu des trois conseils en ce qui a trait à l'incidence sur la programmation et sur les services pour les apprenants, surtout les apprenants néo-écossais d'origine africaine et les apprenants mi'kmaq.</li> <li>• Faire le lien avec les réseaux de mise en commun des technologies (par exemple les sites Web des conseils scolaires et du Ministère).</li> <li>• Parler et discuter du rapport <i>Identity, Equity and Performance: Mathematics and Reading Literacy in Nova Scotia Public Schools</i> (Identité, équité et rendement : littératie et numératie dans les écoles publiques de la Nouvelle-Écosse; Victor Thiessen, 2009) et de la réaction de la Direction des écoles publiques avec le personnel des conseils scolaires et du Ministère.</li> <li>• Surveiller la mise en œuvre du processus de transfert des données du Système d'information sur les élèves pour s'assurer que l'information est bel et bien transférée et qu'elle est exacte.</li> </ul>



RECOMMANDATION	INTERVENTION/MESURE
<p><b>5.</b> S'appuyant sur les plans de mise en œuvre de la politique en matière d'équité raciale et sur le mandat du ministère de l'Éducation, étendre la collecte des données du sondage sur l'auto-identification des élèves en fonction des ressources disponibles, pour inclure les conseils scolaires anglophones et le Conseil scolaire acadien provincial en tenant pour acquis que l'auto-identification des élèves deviendra une composante du Système d'information sur les élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer une foire aux questions et la mettre à la disposition des conseils scolaires pour clarifier le processus et l'objectif de l'auto-identification.</li> <li>• Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication relatif à l'utilisation des résultats d'analyses fondées sur la race pour les conseils qui ont pris part au projet pilote.</li> <li>• Faire participer les partenaires de l'éducation à la réponse aux résultats.</li> <li>• Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication relatif à l'utilisation des résultats d'analyses fondées sur la race pour les conseils qui n'ont pas pris part au projet pilote et pour le Ministère.</li> <li>• Élaborer un code d'éthique pour orienter la collecte de renseignements et l'application des résultats.</li> </ul>
<p><b>6.</b> Fournir du perfectionnement professionnel aux membres du personnel des conseils scolaires et du ministère de l'Éducation pour soutenir l'utilisation efficace des éléments et des composantes de la compétence culturelle dans la prestation des programmes et des services. On mettra d'abord l'accent sur la littératie et la numératie..</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un cadre de reddition de compte pour mesurer l'incidence de la formation relative aux compétences culturelles sur la prestation de programmes et de services, sur les programmes d'études et sur le perfectionnement professionnel.</li> <li>• Poursuivre le perfectionnement professionnel en matière de compétences culturelles des éducateurs et l'étendre à divers contextes.</li> </ul>
<p><b>7.</b> En collaboration avec les membres compétents du personnel des conseils scolaires, élaborer un plan de travail pour le perfectionnement professionnel des enseignants et des administrateurs scolaires. Ce plan devrait intégrer les constats du rapport <i>Identity, Equity and Performance: Mathematics and Reading Literacy in Nova Scotia Public Schools</i> et des composantes (2, 3, 4, 6 et 7) de la carte de l'innovation relative à la politique en matière d'équité raciale (pour les écoles secondaires de deuxième cycle) qui faisaient partie de la mise en œuvre de la politique en matière d'équité raciale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer et mettre en œuvre une mise à jour de la politique en matière d'équité raciale à l'interne pour utilisation par les conseils scolaires.</li> </ul>

RECOMMANDATION	INTERVENTION/MESURE
<p><b>8.</b> Redonner vie au comité consultatif sur la politique en matière d'équité raciale du ministère de l'Éducation sous la présidence du dirigeant principal de la Direction des écoles publiques en vue de mettre en œuvre un plan d'action pour la politique en matière d'équité raciale. Établi en 2002, le comité consultatif sur la politique en matière d'équité raciale regroupe des cadres supérieurs du ministère de l'Éducation, le directeur des Services afro-canadiens et la directrice du Bureau de liaison mi'kmaq.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un plan de perfectionnement professionnel pour le personnel du Ministère en ce qui a trait à la politique en matière d'équité raciale et de compétence culturelle.</li> <li>• Revoir et réviser, au besoin, le plan d'action du ministère de l'Éducation en matière d'équité raciale.</li> </ul>

## Conclusion

Le Cadre de référence sur l'équité raciale et la compétence culturelle affirme le leadership du ministère de l'Éducation dans les travaux relatifs aux politiques et aux pratiques associées à l'équité raciale et à la compétence culturelle. Ce cadre orientera la collaboration entre le Ministère et les conseils scolaires qui sont ses partenaires. L'équipe de direction de la politique provinciale en matière d'équité raciale sert de structure de fonctionnement pour faire avancer la mise en œuvre du cadre.

On est en train de mettre au point un plan de travail relativement à l'équité raciale et à la compétence culturelle. Ce plan de travail servira de feuille de route pour la mise en œuvre du cadre et offrira des stratégies, ainsi que des mesures concrètes pour son avancement. L'équipe de direction de la politique provinciale en matière d'équité raciale s'est fixé des échéanciers téméraires et rendra compte chaque année de l'évolution de ses travaux et de la mise en œuvre du cadre aux partenaires concernés.



